

FIXAGE

LES TROIS EQUILIBRES : ÉQUILIBRE COMPTABLE, EQUILIBRE ECONOMIQUE, EQUILIBRE DES RISQUES ENCOURUS

Intervention de Michel PIERMAY

Deauville, le 4 octobre 2013

Journées d'études de l'Institut des Actuaires et du SACEI

FIXAGE

11, avenue Myron Herrick - 75008 Paris - FRANCE

Téléphone : 33 (1) 53 83 83 93- Télécopie : 33 (1) 53 83 83 99-

Mél : fixage@fixage.com - Site : www.fixage.com

Société anonyme au capital de 500.000 € - R.C.S.Paris B 342 269 388 - Code APE 741G

Il est désormais bien connu que :

ÉQUILIBRE COMPTABLE
≠
ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE

Exemples :

1. L'équilibre comptable peut masquer un déséquilibre en valeur actuelle ou de marché.
2. Le bilan comptable est complété par un bilan prudentiel dans Solvabilité II.

RISQUES ENCOURUS

≠

RISQUES RÉALISÉS

Les reportings réglementaires sur les risques sont parfois axés sur les seuls risques réalisés, mais l'évolution est certaine avec BALE III et SOLVABILITE II.

Réaliser l'équilibre comptable et l'équilibre économique **ne signifie pas** équilibrer des risques encourus.

Exemple 1 : l'ORSA

Exemple 2 : un transfert (cas réel)

Un transfert d'engagements est équilibré en valeur comptable et en fair value.

10 ans après : le transfert sur les retraités du risque de taux et du risque de mortalité se traduit par **une diminution de moitié** des retraites puisque ces risques se sont réalisés (baisse des taux et augmentation de l'espérance de vie).

INDICATEURS DE RISQUE

≠

TOTALITÉ DES RISQUES

L'arbitrage réglementaire consiste à maximiser les risques qui échappent aux indicateurs suivis par la réglementation.

Une approche globale est nécessaire, notamment dans l'ORSA.